

COMMUNE DE LA TABLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 12 juillet 2021

Membres en exercice : 10
Membres présents : 10

L'an deux mille vingt et un, le douze juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Table, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ, Maire.

Présents : Jean-François CLARAZ, Christiane GIRARD, Lina NOVEL-CATIN, Chantal PERRAZ, Patrice CHAPPELLET, Clément JACQUEMOMOZ, Claudine PERRIN, Jean CAILLET, Geoffrey THOMAS, Michel FORAY

Absents Excusés : 0

Secrétaire de séance : Claudine PERRIN

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 11 JUIN 2021 - 2021.06.01

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. ATTRIBUTION, APRES NEGOCIATION, DES TRAVAUX POUR LES PERIMETRES DE PROTECTION DES CAPTAGES- 2021.05.02

Suite à la contestation par une entreprise du choix du Conseil Municipal, délibération n°2021.04.02, il a été décidé, conformément à l'article 6 du règlement de consultation de négocier avec l'ensemble des entreprises. Les négociations portant sur le prix et les références précises en travaux similaires.

Après exposé par le maire de l'analyse des offres reçues en fonction des différents critères, il est proposé au Conseil Municipal de retenir l'entreprise **BLANC FRERES TP pour un montant de 63 570,00 € HT**, jugée la mieux disante et la mieux adaptée au chantier.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité

3. PROGRAMME DES COUPES DE BOIS 2022 – 2021.06.03

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre de Monsieur François-Xavier NICOT, directeur de l'agence Savoie Mont Blanc à Chambéry, concernant les coupes de bois à asseoir en 2022 en forêt communale relevant du Régime Forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2022 présenté ci-après

Parcelle	Type de coupe (1)	Volume présumé réalisable (m3)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion (2)	Proposition ONF (3)	Justification ONF (si modification)	Année décision propriétaire (4)	Mode de commercialisation					
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat Bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance	
3	IRR	180	3		2022	Report de 2019		<input checked="" type="checkbox"/>					
9	IRR	790	19,8		2022	Suivi dispositif INRAE		<input checked="" type="checkbox"/>					
15	IRR	769	8,9	2022	2023	Prévision de transition d'aménagement							
17	IRR	869	9,6	2022	2022			<input checked="" type="checkbox"/>					
28	IRR	432	9,1	2021	2022					<input checked="" type="checkbox"/>			
30	IRR	542	17	2019	2022	report DT AURA lié à la crise sanitaire 2019/2020		<input checked="" type="checkbox"/>					
27	IRR	54	1,1	2021	2022					<input checked="" type="checkbox"/>			

(1) Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR Irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération

(2) non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée

(3) Proposition de l'ONF : SUPP. proposition de suppression ; voir le technicien ONF pour précisions sur les motifs de report ou suppression

4. DECISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL - 2021.06.04

La décision modificative doit permettre d'apporter des crédits nécessaires au chapitre 041 recette et dépenses afin de pouvoir régulariser des écritures imputées au mauvais compte en 2019.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2138 : Autres constructions		2 865.05 €
TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		2 865.05 €
R 2152 : Installations de voirie		2 865.05 €
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales		2 865.05 €

La décision modificative est approuvée à l'unanimité

5. MOTION DES COMMUNES FORESTIERES POUR LA SAUVEGARDE DE L'ONF - 2021.06.05

Le maire rappelle que le Conseil d'administration de l'Office national des forêts a validé le contrat État-ONF pour 2021-2025,

Depuis des semaines, ce contrat est combattu avec énergie par les communes forestières – soutenues par l'AMF – en particulier sur deux mesures : l'augmentation de la contribution financière des 14 000 communes forestières au financement de l'ONF (7,5 millions d'euros en 2023 et 10 millions d'euros en 2024 et 2025) ; et la suppression de quelque 500 postes à l'ONF

La fédération des communes forestières a donc non seulement décidé de voter contre ce contrat, mais elle a également appelé les communes à adopter des motions de soutien pour exiger « le retrait immédiat de la contribution supplémentaire des communes forestières » et « la révision complète du contrat d'objectifs et de performance ».

Aussi, en tant que commune forestière, le maire a proposé au conseil municipal de prendre une motion contre l'augmentation de la contribution des communes au financement de l'ONF et de la réduction de personnel. Après présentation, la motion a été adoptée à l'unanimité.

6. QUESTIONS DIVERSES

URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES

ARMAND Antoine	13/04/2021	Chef-lieu	Réfection toiture	Accordé
DZIUS Jean-Luc	11/05/2021	l'Adrey,	Agrandissement à vocation de dressing	Accordé
CALAIS Bernard	15/05/2021	Plan du Mollard	Construction d'un abri jardin	Accordé
MESTRALLET F.	15/06/2021	Le Mât	Réfection toiture, démolition partielle, Pose de fenêtres et bardage	Accordé
DURAND J.M	15/06/2021	Les Barraques	Réfection toiture et bardage	Accordé

Déposés

TRANCHANT Louis Michel	15/06/2021	Bornage
Jean-Claude HENRY	15/06/2021	Sécurisation d'un bâtiment

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOVEL CATIN Robert	27/04/2021	Repidon	extension à usage de terrasse	Accordé
SCI FABCORNE	01/04/2021	Le Defay	transformation d'une grange en maison d'habitation et miellerie	Accordé

Déposés

ABDELKADER Choukri	14/06/2021	les Portiers	Construction d'une maison individuelle
LANDON Frédéric	05/07/2021	L'Adrey	Construction d'une maison individuelle

TRAVAUX ACHEVÉS

Cimetière

La dernière tranche de travaux est achevée. Le mur est refait et le porche et les portails repeints.

Table en bois au Villard de La Table

La table a été livrée et installée.

Chemin de La Combe

Les pierres concassées ont été répandues sur le chemin, puis 16 tonnes de graviers. Des évacuations d'eau ont été installées de façon à éviter le ravinement. Le chantier est terminé.

TRAVAUX EN COURS

Four communal

Les travaux avancent.

TRAVAUX PRÉVUS

Bancs de l'église

La mise en place est prévue fin juillet.

Voirie

La commune est en attente des devis pour les emplois estivaux.

Chantier jeunes

Une équipe de jeunes de 16-17 ans va intervenir avec les chantiers jeunes de Cœur-de-Savoie, pour repeindre la grille de la mairie. Le chantier durera une semaine.

Maillage de réseau :

La commune a obtenu une subvention de l'agence de l'eau de 165 000€. Les travaux devraient pouvoir commencer courant été. Le premier chantier sera ENEDIS avec le raccordement électrique du réservoir de Lonsemard et entre le Villard et le Pont de la Provenchère.

Chemin du Codra :

L'acte administratif d'acquisition est en cours.

Réparation des bassins

Certains bassins ont besoin d'être réparés. Le recensement des travaux à effectuer sera fait avec l'employé communal.

AFFAIRES COMMUNALES

- Sentier VTT à Lonsemard. L'association BVVG a contacté la commune afin de voir la possibilité de réaliser une boucle pour VTT qui permettrait de faire la jonction entre Lonsemard et les Rochers. Cette jonction n'étant pas sur des sentiers existants mais plutôt d'anciennes dessertes, et traversant par ailleurs des prairies, le conseil n'y est pas favorable.
- Alpage du Champet : le GAEC du Champet, installé depuis début juillet a déjà subi plusieurs attaques de loups.
- SIVU du Castelet : La commune de Villard-Sallet a sollicité le SIVU pour participer au financement des parkings aux abords de l'école. La commune de la Table n'est pas favorable à la participation du SIVU à ces travaux.
- Panneaux d'affichage
Après discussion, il est convenu de retirer certains panneaux qui ne sont plus utilisés et de remettre en état ceux qui le nécessitent.

Le prochain conseil est fixé au 30 juillet 2021

La séance est levée à 21h30.

LE SECRETARIAT DE LA MAIRIE SERA FERMÉ DU LUNDI 26 JUILLET AU VENDREDI 13 AOÛT INCLUS



Le Maire,

Jean-François CLARAZ